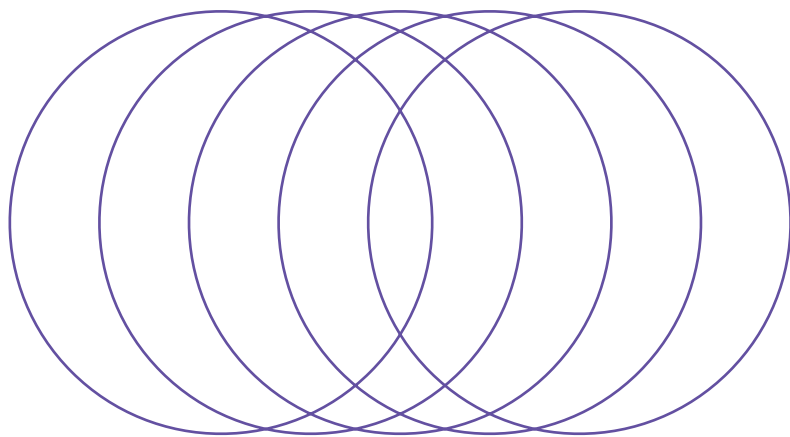


Bilan

2024



COREPS
Auvergne-Rhône-Alpes

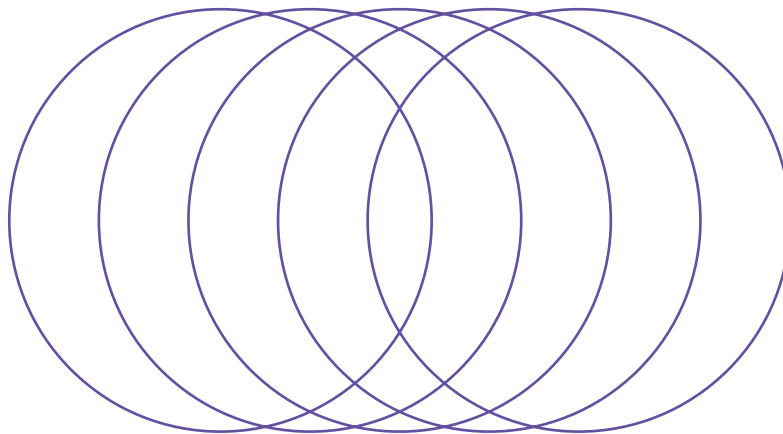
INTRODUCTION

Le COREPS Auvergne-Rhône-Alpes, mis en place en juin 2021 suite à la crise sanitaire, s'est imposé comme une instance de dialogue social structurante à l'échelle du territoire régional.

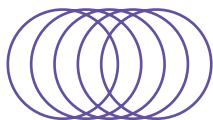
Réunissant organisations d'employeurs et réseaux, syndicats salariés et représentants de l'État et des collectivités locales, le COREPS est un **espace de concertation et de préconisations relatif aux politiques culturelles et aux questions d'emploi et de formation dans le secteur du spectacle vivant et enregistré.**

La diversité de ses membres assure une représentation équilibrée :

- des territoires,
- des disciplines (théâtre, musiques actuelles, musiques traditionnelles, musiques classiques, danse, marionnettes, cirque),
- des types de structures (ensembles, compagnies, orchestres, lieux indépendants, lieux labellisés, maisons d'opéra),
- et des fonctions (salariés permanents, intermittents, cadres, employés, agents de la fonction publique, élus).



GOUVERNANCE DU COREPS

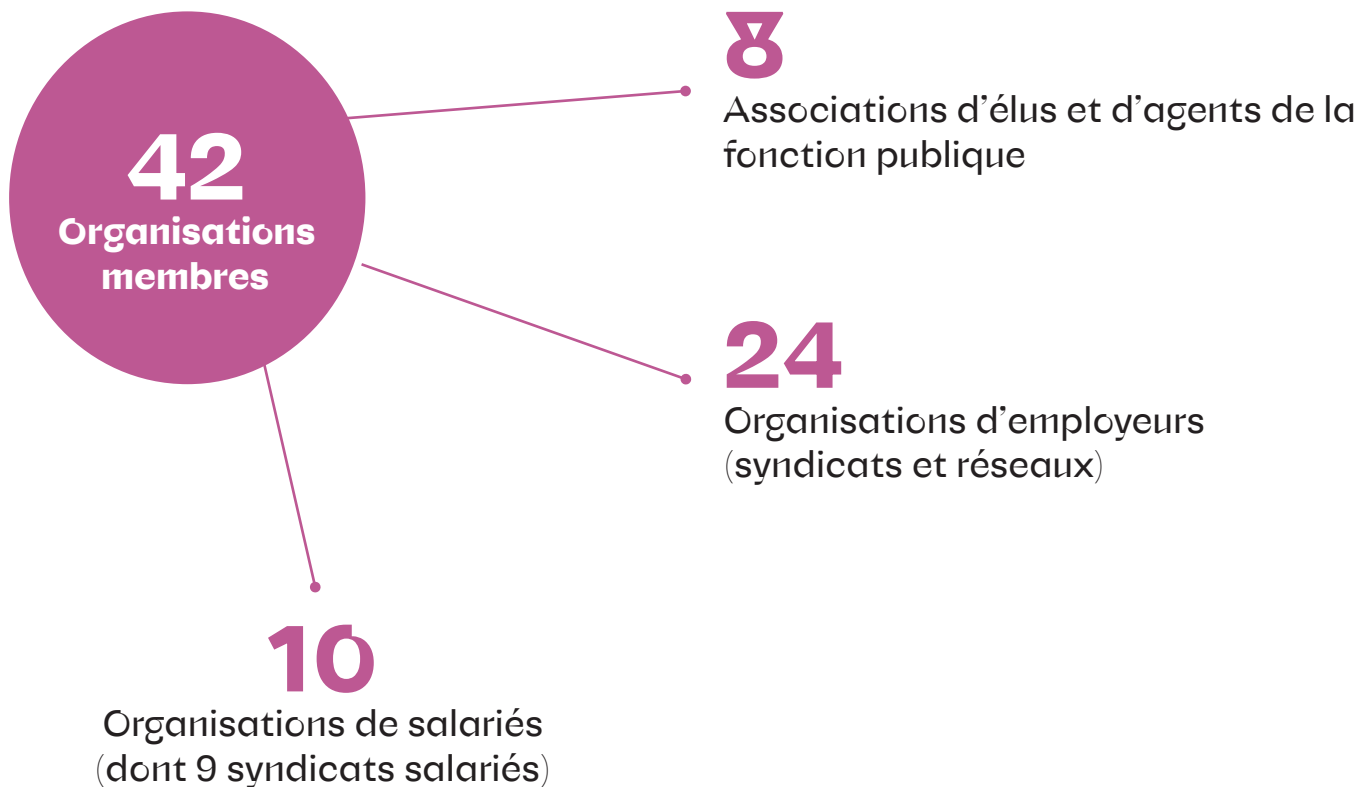


COMPOSITION

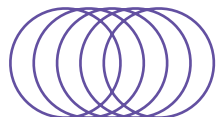
- Le COREPS est co-piloté par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



- Il est animé par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant.



+ S'y ajoute la présence active des services de l'État (DRAC, DREETS), de la Région et d'organisations invitées (AFDAS, France Travail, Thalie Santé, HF+, etc.)



PILOTAGE

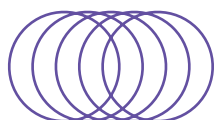
- Le pilotage du COREPS s'organise autour de trois comités de pilotage annuels qui contribuent à l'arbitrage des thèmes abordés en groupes de travail et à des échanges plus resserrés avec les pouvoirs publics.
- Le bilan du COREPS est présenté lors de sa plénière annuelle.

Le Comité de pilotage du COREPS

<i>COLLÈGE</i> ÉTAT ET COLLECTIVITÉS			
Siège 1	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes		Ubavka Zaric
Siège 2	Région Auvergne-Rhône-Alpes		Mila Konjikovic
Siège 3	AMF/AMRF	Titulaire	François Descoeur, AMRF (maire d'Anglard de Salers)
		Suppléant	----
Siège 4	Villes de France	titulaire	Sylviane Chêne (adjointe déléguée à la culture et aux relations internationales, Bourg-en-Bresse)
		Suppléant	----
Siège 5	France Urbaine	titulaire	Stéphane Frioux (adjoint au maire de Villeurbanne)
		suppléante	Isabelle Lavest (adjointe au maire de Clermont-Ferrand)
Siège 6	FNCC	titulaire	Yves Dumoulin (maire de Fareins)
		Suppléant	Didier Gerardo (adjoint à la culture, Crolles)

<i>COLLÈGE</i> EMPLOYEURS			
Siège 1	SMA / Grand Bureau / Jazz(RA)/ FAMDT	Titulaire	Frédéric Lapiere (SMA)
		Suppléante	Ludivine Ducrot (SMA)
Siège 2	USEP-SV / AFO / FEVIS / Maillon / Groupe des 20 / France festival	Titulaire	Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)
		Suppléant	Vincent Roche-Lecca (SNSP)
Siège 3	USEP-SV / AFO / FEVIS / Maillon / Groupe des 20 / France Festival	Titulaire	Claire Hébert (LFM)
		Suppléante	Marine Berthet
Siège 4	SYNAVI / SCC / Fédération des arts de la rue / Thema / Cies d'Auvergne / Cies danse	Titulaire	Vincent Bady (SYNAVI)
		Suppléante	Marie-Irma Kramer (Fédération des arts de la rue)

COLLÈGE SALARIÉS			
Siège 1	CGT	Titulaire	Antoine Galvani (SNAM)
		Suppléant	Sébastien Guerrier (SNAM)
Siège 2	CGT	Titulaire	Antonia Vitti (SFA)
		Suppléant	Christophe Jaillet (SFA)
Siège 3	SUD / FO	Titulaire	Sébastien Duenas (SUD)
		Suppléant	Pierre Desmaret (FO)
Siège 4	CFDT	Titulaire	Laurent Van Kote (CFDT)
		Suppléant	Jean-Luc Bayard (CFDT)



DIFFUSION DE L'INFORMATION À SES MEMBRES

- Les travaux du COREPS font l'objet de **3 newsletters par an**, envoyées après chacun des comités de pilotage à plus de 200 destinataires.
- Les comptes-rendus de toutes les réunions sont par ailleurs consultables en ligne, sur la page dédiée au COREPS :

<https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/coreps>

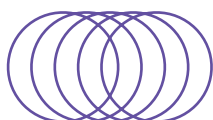


LES GROUPES DE TRAVAIL

4

Groupes de travail

qui contribuent à faire émerger des problématiques de terrain, échanger sur des thématiques précises et établir des préconisations.



LE GROUPE *POLITIQUES PUBLIQUES*

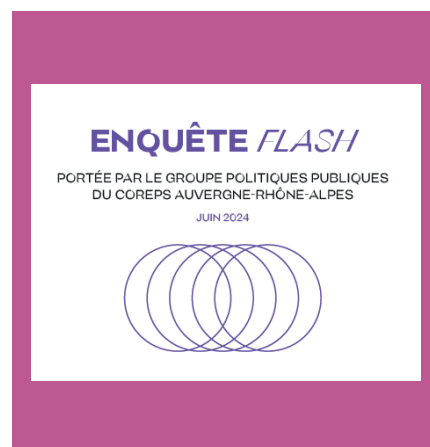
- Il se réunit **9 fois par an**.
- Il est composé de **24 organisations membres**.
- C'est un **espace d'information et de concertation privilégié** avec les pouvoirs publics.
- Les **contenus et modalités de mise en œuvre des politiques culturelles y sont discutées**, avec les agents et les élus de l'État et des collectivités qui y siègent.



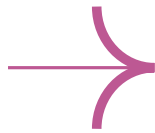
2024

2024 a été l'occasion d'initier ou de continuer certains chantiers de réflexion.

- Suite aux préconisations portées par le groupe en 2023, la DRAC a proposé que ces dernières fassent l'objet d'une expérimentation au sein d'une collectivité volontaire.
Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé courant 2024 qui a permis de sélectionner la communauté de communes Val-Guiers pour la mise en œuvre de cette expérimentation.
Le groupe Politiques publiques suit de près la démarche.
- Une **enquête flash a été menée à destination des structures régionales du spectacle vivant**. Elle a obtenu 248 réponses émanant de structures implantées en région AURA.
L'enquête a été menée courant juin 2024 et a été adressée aux structures culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes : festivals, lieux de production et de diffusion, lieux de formation, producteurs de musique (labels, tourneurs) et équipes artistiques (compagnies, ensembles) étaient concernés.
L'étude visait à identifier d'une part la typologie des charges et recettes des structures du spectacle vivant et d'autre part les effets de la contraction budgétaire sur leur fonctionnement et leurs prévisions d'activité.
- Un travail de préconisations est en cours visant à mener une **réflexion sur les modèles économiques du spectacle et les critères de subventionnement applicables.**



[À télécharger en ligne](#)



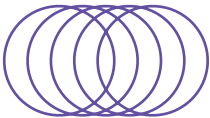
Projections 2025

Le groupe prévoit de prolonger le travail autour des modèles économiques du spectacle vivant à travers **3 axes de réflexion** :

- **La définition d'un service public dans un contexte de diversification des financements**, des activités, des publics
- **La concertation des transformations en cours avec collectivités** : quelle redéfinition des critères de politiques publiques pour mieux accompagner les structures du spectacle vivant ?
- **Le soutien aux structures en situation de crise**

D'autres sujets seront traités, par des temps d'information au groupe :

- La lutte contre les discriminations
- Une présentation du plan CACTÉ du ministère de la Culture pour l'accompagnement vers la transition écologique
- Un temps d'information autour des ressources produites par le CNM : ressources, enquêtes, études susceptibles de nourrir les travaux du groupe



LE GROUPE *EMPLOI FORMATION*

- Il se réunit **9 fois par an**.
- Il est composé de **17 organisations membres**.



2024

Il a travaillé sur plusieurs chantiers en 2024 :

- La réalisation d'une **étude autour des effets des formations sur la prévention des VHSS au sein des structures du spectacle vivant**.

Un an après la mise en œuvre par le ministère de la Culture de la conditionnalité des aides à la mise en place d'un plan de lutte contre les VHSS, il est apparu utile de mener une enquête auprès des acteurs du spectacle vivant en région pour évaluer les effets de cette politique.

L'enquête, co-construite avec HF+ AURA, visait d'abord à évaluer la qualité des formations suivies et leur ajustement aux problématiques spécifiques au secteur du spectacle vivant, dont on sait qu'il cumule les facteurs d'exposition aux VHSS tant par son modèle économique que par les situations de travail qu'il impose. Elle visait également à saisir les modalités de mise en œuvre du plan de lutte dans les



[À télécharger en ligne](#)

structures du spectacle vivant et, spécifiquement, les effets des formations sur l'organisation des équipes et du travail et, in fine, la prévention et l'action en matière de VHSS.

186 individus et 117 structures ont répondu à l'enquête.

- Un travail autour des bilans sociaux des structures du spectacle vivant en région. Cette démarche, encore en cours, vise à identifier les problèmes pouvant parfois émerger dans la relation entre directions et équipes. Le groupe a élaboré des séries de préconisations (contrôle, formations, gouvernance) visant à améliorer la situation existante.
- Un temps d'information relatif aux effets du numérique sur les métiers du spectacle vivant, animé par Anne Le Gall, du TMN Lab. Ce temps a fait l'objet d'un replay consultable sur le site du COREPS.

[À visionner en ligne](#)

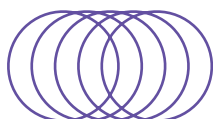
- Un travail d'information vers les acteurs professionnels visant à sensibiliser à la lutte contre le travail illégal



Projections 2025

En 2025, le groupe porte **plusieurs chantiers de travail** :

- La mise en œuvre d'une **convention régionale de lutte contre le travail illégal**, en partenariat avec la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
- Une réflexion autour de l'**opportunité de la mise en place d'un CHSCT de branche pour le spectacle vivant**
- La création d'une **dynamique d'échange avec les écoles supérieures du spectacle vivant pour identifier, en lien avec les professionnels du secteur, les besoins en formation**
- Un travail approfondi sur la **responsabilité sociale des entreprises** à porter auprès de la CPNEF-SV
- Un travail à venir sur la **lutte contre les discriminations**
- Le souhait de continuer à **échanger autour des débats liés au développement de l'IA**



LE GROUPE *FESTIVALS*

- Il se réunit **4 fois par an**.
- Il est composé de **15 organisations membres**.
- Le groupe festivals a d'abord pour objet des temps de concertation avec la DRAC et la Région autour de leurs dispositifs de soutien aux festivals en AURA. Il ambitionne également de mener une veille régulière sur les festivals en région.



2024

En 2024, il a ainsi initié, dans le prolongement de l'année précédente, une **étude annuelle sur les festivals de la région : « État des lieux économique, pratiques écologiques, fréquentation »**.

L'enquête vise à proposer une photographie des festivals en région Auvergne-Rhône-Alpes offrant une description plurielle de leur mode de fonctionnement : implantation géographique, programmations, emploi, enjeux sécuritaires, publics, modèle économique, et évolution écologique sont autant de sujets qui ont été abordés par l'étude.

Le groupe Festivals a également vocation à être un espace d'alerte en cas de difficultés propres au champ des festivals (annulations préfectorales, conditions climatiques, etc.).

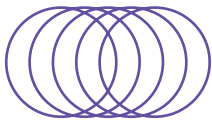


[À télécharger en ligne](#)



Projections 2025

En 2025, le groupe **continuera son travail de concertation avec les pouvoirs publics**. Il ambitionne également la **création d'une cartographie des festivals en Auvergne-Rhône-Alpes**.



LE GROUPE *MUSIQUE ENREGISTRÉE*

- Il est composé d'une **dizaine d'organisations membres**.
- Il est une émanation du Groupe Politiques publiques du COREPS. Il a été créé en mars 2024 afin de répondre aux enjeux spécifiques que traverse le secteur de la musique enregistrée dans un contexte de transition digitale et de transformation des modèles économiques en vigueur.
- Il est composé des représentants de la filière musicale (musiques actuelles, musiques de création et de répertoire), incluant notamment les labels indépendants et les studios d'enregistrement.



2024

Ce groupe travaille à poser un état des lieux des besoins propres au secteur de la musique enregistrée en matière de formation, d'emploi et de soutien public.

À partir de là, il a vocation à établir des préconisations auprès des pouvoirs publics pour l'accompagnement des entreprises concernées dans leur transition digitale et la transformation de leur modèle économique.

Il a notamment travaillé à l'établissement de **préconisations à destination de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place d'un dispositif de soutien renouvelé aux acteurs de la musique enregistrée dans un contexte de transition numérique.**



Projections 2025

Le groupe aimerait désormais s'attacher à faire remonter les besoins en formations spécifiques du secteur de la musique enregistrée.

Il restera également un espace de veille et d'échange pour ses acteurs.

DIFFUSION EXTRA-REGIONALE DES TRAVAUX DU COREPS AURA

Des temps d'échanges sont régulièrement organisés entre COREPS et au niveau national afin de diffuser au mieux les travaux produits.



2 comités des COREPS

Ces comités des COREPS sont organisés chaque année à l'initiative de la DGCA. Ils réunissent les coordinateurs des COREPS, leurs référents en DRAC, et le service emploi de la DGCA.



1 temps d'échange en Avignon

Il est organisé chaque année en Avignon, il rassemble les directions nationales des organisations d'employeurs et des syndicats salariés pour échanger autour des sujets abordés dans les différents COREPS.



6 réunions inter-COREPS

Ces réunions d'échanges bimestrielles sont organisées entre animateurs de COREPS pour discuter sur les pratiques d'animation et travailler à l'articulation des travaux.

Le COREPS est co-piloté par :

La DRAC Auvergne Rhône-Alpes,
représentée par Marc Drouet, directeur.



La Région Auvergne Rhône-Alpes,
représentée par Sophie Rotkopf, vice-présidente
déléguée à la culture.



Collège « État et collectivités » :

Membres de droit (associations d'élus)



Membre associé :



Collège « Employeurs » :

Membres de droit (organisations représentatives d'employeurs)



Membres associés (réseaux, collectifs et fédérations)



Regroupement des
compagnies de danse
Auvergne-Rhône-Alpes

Collectif Marionnettes
AURA

Collège « Salariés » :

Membres de droit (syndicats représentatifs de salariés)



Membres associés (collectifs et associations de salariés) :

Organisations invitées :



Animation et coordination du COREPS :

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SPECTACLE
VIVANT